

LP

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 6 FEVRIER 2017
COMPTE-RENDU

Publié par extrait, en application de l'article L. 2121-25 du code général des collectivités territoriales

Le conseil municipal, légalement convoqué le trente-et-un janvier deux mil dix-sept, s'est assemblé le six février deux mil dix-sept au lieu habituel de ses séances, salle du conseil à la mairie annexe, sous la présidence de M. Benjamin MORIVAL, maire.

Etaient présents : (21)

M. Morival, maire

M. Gavouyère, Mme Mériadec, M. Lécureuil, Mme Curaudeau, Mme Fourage, M. Goupil, Mme Laussucq, M. Guichard, Mme Breyer-Chiché, M. Fleury, M. Pilard, Mme Kuliberda, M. Brounais, Mme Plaineau, Mme Guillou, M. Bardou, M. Chauvet, Mme Toucane, M. Boucard, Mme Bernard

Absents, excusés et représentés : (6)

M. Brillaud de Laujardière a donné pouvoir à M. Gavouyère

Mme Garnier a donné pouvoir à M. Bardou

Mme Paquereau a donné pouvoir à M. Brounais

Mme Amprou a donné pouvoir à M. Guichard

M. Labarre a donné pouvoir à Mme Toucane

Mme Falot a donné pouvoir à M. Boucard

Absents : (0)

Secrétaire de séance : Mme Fourage

ORDRE DU JOUR

- approbation du compte rendu du conseil municipal du 16 janvier 2017

2017-3/compte rendu des décisions prises par le maire par délégation du conseil municipal

FINANCES – AFFAIRES GENERALES

2017-4/attribution de subventions aux associations pour l'année 2017

2017-5/reprise anticipée des résultats de l'exercice 2016

2017-6/modification des Autorisations de Programme / Crédits de Paiements (AP/CP) pour l'année 2017

2017-7/vote des taux d'imposition 2017

2017-8/adoption du budget primitif 2017

2017-9/détermination du nombre d'adjoints au maire

2017-10/élection d'un adjoint au maire

2017-11/indemnités de fonction des conseillers municipaux

2017-12/demande de subvention à la D.R.A.C. pour la construction d'un pôle culturel et artistique

2017-13/demande de subvention au Département de Loire-Atlantique pour les travaux de réhabilitation de l'école de l'Hermitage

2017-14/demande de subvention au Département de la Loire-Atlantique pour une aide départementale 2017 à la restauration/reliure des archives communales fragilisées

2017-15/approbation de la réalisation des travaux d'accessibilité prévus dans le cadre de l'agenda de l'accessibilité programmée et demande de subvention pour travaux divers d'intérêt local au titre de la réserve parlementaire pour l'année 2017 pour les travaux d'accessibilité

2017-16/association domicile multi-services (DO.MU.S) : participation financière de la commune à l'investissement de deux véhicules de service et approbation de la convention

2017-17/détermination du périmètre de mutualisation et de la coopération avec la Métropole

2017-18/modification du tableau des effectifs

ENFANCE - SCOLARITE

2017-19/approbation de la convention entre la commune du Pellerin et la Mutualité Sociale Agricole (MSA) pour le fonctionnement du Relais Assistants Maternelles (RAM)

2017-20/approbation de la modification du fonctionnement et du règlement de l'espace jeunes du Pellerin

SOLIDARITE, AFFAIRES SOCIALES

2017-21/plan partenarial de gestion de la demande de logement social et d'information du demandeur avec Nantes métropole

CADRE DE VIE

2017-22/approbation de la convention avec le comité départemental de la randonnée pédestre de Loire-Atlantique pour le balisage des itinéraires de randonnée

URBANISME

2017-23/cession des biens communaux

I – APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 16 JANVIER 2017

Le compte rendu est approuvé par 12 voix pour (M. Morival, Mme Mériadec, M. Lécureuil, Mme Curaudeau, M. Goupil, M. Guichard, M. Fleury, M. Pilard, Mme Kuliberda, M. Brounais, Mme Plaineau, Mme Guillou)

17 abstentions détaillées comme suit :

6 absents du jour : M. Brillaud de Laujardière, Mme Garnier, Mme Paquereau, Mme Amprou, M. Labarre, Mme Falot

9 absents le 16 janvier 2017 : Mme Laussucq, Mme Breyer-Chiché, M. Chauvet, M. Boucard, M. Gavouyère, Mme Fourage, Mme Garnier, Mme Paquereau, M. Bardou

2 abstentions au vote : Mme Toucane, , Mme Bernard

2017-3/COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE PAR DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur le Maire rend compte des décisions qu'il a prises par délégation du conseil municipal.

2017-4/ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR L'ANNEE 2017

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver l'attribution des subventions présentées en séance,
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Approuvé à l'unanimité.

2017-5/REPRISE ANTICIPEE DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2016

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver la reprise anticipée des résultats de l'exercice 2016 jointe en annexe,
- d'autoriser Monsieur le Maire ou l'adjoint délégué, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Approuvé par 21 pour, 6 abstentions (MM. Boucard, Chauvet, Labarre, Mmes Toucane, Bernard, Falot).

2017-6/MODIFICATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME/CREDITS DE PAIEMENT POUR L'ANNEE 2017

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- d'autoriser l'ensemble des modifications des autorisations de programme et des crédits de paiement telles qu'elles figurent dans les tableaux ci-dessus,
- de prévoir l'inscription au budget primitif 2017 des crédits de paiements correspondants aux autorisations de programme, tels qu'ils figurent dans les tableaux ci-dessus,
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à liquider et mandater les dépenses à hauteur des crédits de paiement 2017,
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Approuvé par 21 pour, 6 abstentions (MM. Boucard, Chauvet, Labarre, Mmes Toucane, Bernard, Falot).

2017-7/VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2017

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver le vote des taux d'imposition 2017 présentés ci-dessus,
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Approuvé à l'unanimité.

2017-8/ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2017

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver le budget primitif 2017, arrêté par chapitre pour la section de fonctionnement et par chapitre et opérations pour la section d'investissement tel que présenté en séance,
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Adopté par 21 voix pour, 5 abstentions (MM. Boucard, Chauvet, Mmes Toucane, Bernard, Falot), 1 contre (M. Labarre).

2017-9/DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS AU MAIRE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- de déterminer le nombre d'adjoints au maire à six,
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Approuvé par 17 voix pour, 9 abstentions (MM. Boucard, Chauvet, Labarre, Bardou, Lécureuil, Mmes Toucane, Bernard, Falot, Fourage), 1 contre (M. Goupil).

2017-10/ELECTION D'UN ADJOINT AU MAIRE

Le conseil municipal a élu un adjoint au maire comme suit :

- nombre de bulletins : 27
- nombre de bulletins blancs : 10
- nombre de bulletins nuls : 1
- nombre de suffrages exprimés : 16
- majorité absolue : 9

Monsieur Paul Brounais, candidat, est proclamé élu sixième adjoint au maire.
Monsieur Paul Brounais a déclaré accepter cette fonction.

2017-11/INDEMNITES DE FONCTION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

d'adopter la proposition du maire.

Le montant maximal de l'enveloppe des indemnités de fonction du maire et des adjoints est égal au total de l'indemnité du maire (55 % de l'indice brut 1015 majoré) et du produit de 22 % de l'indice brut 1015 majoré par le nombre d'adjoints.

Le montant des indemnités de fonction des conseillers municipaux est, dans la limite de l'enveloppe définie ci-dessus, fixé aux taux suivants :

maire : 42,7 % de l'indice brut 1015 (majoré des 15 % des communes chef-lieu de canton),
adjoints : 13,5 % de l'indice brut 1015 majoré des 15 % des communes chef-lieu de canton,
conseillers municipaux délégués : 5 % de l'indice brut 1015
conseillers municipaux : 2 % de l'indice brut 1015

Adopté par 19 voix pour, 8 abstentions (MM. Boucard, Chauvet, Labarre, Goupil, Bardou, Mmes Toucane, Bernard, Falot).

2017-12/DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- de solliciter les subventions nécessaires pour financer en partie l'opération d'extension du pôle associatif et culturel auprès de la DRAC,
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Approuvé à l'unanimité.

2017-13/DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU DEPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'ECOLE DE L'HERMITAGE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- de solliciter les subventions nécessaires pour financer l'opération de réhabilitation de l'école de l'Hermitage auprès du Département de la Loire-Atlantique,
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Approuvé à l'unanimité.

2017-14/DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT DE LA LOIRE-ATLANTIQUE POUR UNE AIDE DEPARTEMENTALE 2017 A LA RESTAURATION/RELIURE DES ARCHIVES COMMUNALES FRAGILISEES

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver la restauration du registre du cadastre napoléonien d'un montant estimé à 3 500 € H.T.,
- de solliciter du Département de la Loire-Atlantique une aide départementale 2017 à la restauration/reliure des archives communales fragilisées de 2 800 €,
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Approuvé par 26 voix pour, 1 contre (M. Bardou).

2017-15/APPROBATION DE LA REALISATION DES TRAVAUX D'ACCESSIBILITE PREVUS DANS LE CADRE DE L'AGENDA DE L'ACCESSIBILITE PROGRAMMEE ET DEMANDE DE SUBVENTION POUR TRAVAUX DIVERS D'INTERET LOCAL AU TITRE DE LA RESERVE PARLEMENTAIRE POUR L'ANNEE 2017 POUR LES TRAVAUX D'ACCESSIBILITE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver la réalisation des travaux d'investissement à l'école maternelle les Asphodèles et sous les halles dans le cadre des travaux d'accessibilité, estimés à 15 400 € H.T.,
- de solliciter une subvention pour travaux divers d'intérêt local au titre de la réserve parlementaire pour l'année 2017 de 7 700 €,
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Approuvé à l'unanimité.

2017-16/ASSOCIATION DOMICILE MULTI-SERVICES (DO.MU.S) – PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNE A L'INVESTISSEMENT DE DEUX VEHICULES DE SERVICE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- de participer à hauteur de 956 € à l'achat de véhicules pour l'association DO.MU.S,
- d'approuver la convention portant sur les conditions de participation financière de la commune,

- d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer la convention entre la mairie et DO.MU.S et tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Approuvé à l'unanimité.

2017-17/DETERMINATION DU PERIMETRE DE MUTUALISATION ET DE LA COOPERATION AVEC LA METROPOLE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à étudier la possibilité pour la ville du Pellerin de mutualiser avec la métropole et les communes volontaires, les domaines visés ci-dessous, dans le cadre du schéma de mutualisation de la métropole nantaise :

Système d'Information Géographique (SIG) métropolitain

- mise en commun de l'outil SIG, des données et des moyens humains pour garantir un patrimoine commun d'informations géographiques.

Gestion documentaire et archives

- mutualisation d'un agent en charge de l'animation d'un réseau pour harmoniser les pratiques et suivre le projet de système d'archivage électronique.
- mutualisation du suivi et du traitement des versements et éliminations.

Instruction des Autorisation du Droit des Sols (ADS)

- mutualisation d'un agent en charge de l'animation d'un réseau pour harmoniser les pratiques : partage de la règle, formation, montée en compétences collective des agents instructeurs.
- mutualisation de la gestion des contentieux liés aux autorisations d'urbanisme (réponse aux recours gracieux et groupement de commande pour l'assistance juridique), sous réserve que la commune conserve la maîtrise de la saisine.
- mutualisation de la réalisation des contrôles de conformité (PA et permis groupés...) pour vérifier la cohérence des travaux réalisés avec le dossier d'autorisation.
- groupement de commande pour l'intervention d'un architecte conseil en lien avec l'arrêt des missions du CAUE.
- mutualisation partielle de l'instruction (uniquement pour les autorisations les plus techniques, à savoir les PA, les Permis groupés...) hors accueil du public.

Approuvé à l'unanimité.

2017-18/MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- de créer un poste dans le cadre d'emploi des Educateurs de Jeunes Enfants, emploi permanent à temps non complet (24,5/35),
- de créer un emploi permanent à temps complet sur le grade d'adjoint administratif,
- d'approuver le tableau des effectifs modifié,
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Approuvé à l'unanimité.

2017-19/APPROBATION DE LA CONVENTION ENTRE LA COMMUNE DU PELLERIN ET LA MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE POUR LE FONCTIONNEMENT DU RELAIS ASSISTANTS MATERNELS (RAM)

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver la convention pluriannuelle ci-jointe définissant les conditions d'octroi de la subvention de fonctionnement,
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer ladite convention, les avenants et tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Approuvé à l'unanimité.

2017-20/APPROBATION DE LA MODIFICATION DU FONCTIONNEMENT ET DU REGLEMENT DE L'ESPACE JEUNES DU PELLERIN

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver la mise en place du nouveau fonctionnement et du nouveau règlement de l'Espace jeunes,
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer le présent règlement et tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Approuvé par 26 voix pour, 1 abstention (M. Chauvet).

2017-21/PLAN PARTENARIAL DE GESTION DE LA DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL ET D'INFORMATION DU DEMANDEUR

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- d'émettre un avis défavorable au projet de Plan Partenarial de Gestion de la demande de logement social et d'information du demandeur avec Nantes métropole,
- refuse de s'engager à mobiliser aux côtés de Nantes Métropole et des partenaires de la Conférence Intercommunale du Logement, au regard des compétences qui sont propres à la commune, les moyens d'action nécessaires à la mise en œuvre du Plan Partenarial,
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à prendre toutes dispositions nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Approuvé par 6 voix pour, 21 contre (MM. Morival, Gavouyère, Lécureuil, Goupil, Guichard, Fleury, Pilard, Brounais, Bardou, Brillaud de Laujardière, Mmes Mériadec, Curaudeau, Fourage, Laussucq, Breyer-Chiché, Kuliberda, Plaineau, Guillou, Garnier, Paquereau, Amprou).

2017-22/CONVENTION AVEC LE COMITE DEPARTEMENTAL DE LA RANDONNEE PEDESTRE DE LOIRE-ATLANTIQUE POUR LE BALISAGE DES ITINERAIRES DE RANDONNEE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver la convention présentée ci-dessus et jointe en annexe,
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer ladite convention et tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Approuvé à l'unanimité.

2017-23/CESSION DE BIENS COMMUNAUX

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver la cession de ces biens,
- d'autoriser Monsieur le Maire à saisir les Domaines pour évaluer ces biens,
- d'autoriser Monsieur le Maire à mettre en vente ces biens,
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer tous les actes et tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Approuvé par 21 voix pour, 6 contre (MM. Boucard, Chauvet, Labarre, Mmes Toucane, Bernard, Falot).

Fait au Pellerin le 8 février 2017

Le Maire,
Benjamin MORIVAL

P. Gavouyère,

C. Mériadec,

N. Lécureuil,

M.C. Curaudeau,

A. Fourage,

T. Goupil,

G. Laussucq,

A. Guichard,

H. Breyer-Chiché,

F. Fleury,

D. Pilard,

B. Kuliberda,

P. Brounais,

I. Plaineau,

M.C. Guillou,

X. Bardou,

E. Chauvet,

C. Toucane,

T. Boucard,

L. Bernard